



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Saint-Lô, le 19 août 2025

Direction de la Santé Publique

Unité Départementale de La Manche

Santé/Environnement

Place de la Préfecture

BP 50431

50001 SAINT-LÔ CEDEX

Téléphone : 02.50.28.74.20

Messagerie : ars-normandie-se50@ars.sante.fr

Site internet : <https://www.normandie.ars.sante.fr>

Affaire suivie par Marina LAGOUGE

Téléphone : 06.89.95.54.48

Mail : marina.lagouge@ars.sante.fr

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE

COMMUNE DE LA HAYE PESNEL

Place Charles de Gaulle

50320 LA HAYE PESNEL

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire réalisé sur l'unité de gestion exploitation : COMMUNE DE LA HAYE PESNEL

Installation :	UNITE DE DISTRIBUTION LA HAYE PESNEL
Commune du point de surveillance :	HAYE-PESNEL (LA)
Point de surveillance	BOURG DE LA HAYE PESNEL (CS)
Numéro du Point de Surveillance :	0000000529
Localisation exacte :	COLLEGE
Motif du prélèvement :	CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH
Date et heure du prélèvement :	mercredi 02 juillet 2025 à 12h06
Préleveur :	LENA ALEXIS
Numéro ARS-UD 50 :	00184715

Cette unité de distribution alimente toutes ou parties des communes de :

HAYE-PESNEL (LA)
LUCERNE-D'OUTREMER (LA)

MESURES DE TERRAIN

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	23,3 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,27 mg(Cl ₂)/L				

Chlore total

0,33 mg(Cl2)/L

ANALYSE LABORATOIRE

Analyse effectuée par : LABEO MANCHE

Type de l'analyse : OD2MT

Code SISE de l'analyse : 00199408

Référence laboratoire : M25.92432-1-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Cuivre	0,058 mg/L		2,00		1,00
Nickel	2,4 µg/L		20,00		
Plomb	0,97 µg/L		10,00		

CONCLUSION SANITAIRE

Les teneurs en plomb, cuivre et nickel sont conformes aux limites de qualité. Cependant, elles ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble du réseau de distribution.

Pour le Directeur général de
l'Agence régionale de santé,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Signé

Sabrina LEPELTIER